

Comité thématique « Circulation Stationnement Transports Actifs »

Réunion du 16 octobre 2018

Représentants présents	Quartier
M. Bresse	Ormeaux Renards (OR)
Mme Chauchereau	Pervenches Val content (PVC)
Mme Chanaud	Blagis Gare (BG)
M. Desplanches	Scarron Sorrières (SCSO)
M. Drouot	Blagis Gare
Mme Guillon	Blagis Gare
M. Monciero	Pervenches Val content
M. Van Oosteren	Parc Centre Ville (PCV)
Mme Oukaki	Parc Centre Ville
Mme Sablayrolles	Blagis Gare
Mme Vidal	Parc Centre Ville
M. Wagret	Ormeaux Renards

Excusés : Mmes Alvaro (OR), Kervarc (OR), Allard (BG), MM Sommier (BG), Doumenc (BG), membres de ce comité, se sont excusés de ne pouvoir être présents. Mme Alvaro, MM Chambon, Faye, conseillers municipaux, se sont aussi excusés.

1. Préambule

Jean-Max Drouot rappelle les documents qui servent de base à la réflexion et aux travaux de ce comité :

- Audit du cabinet ITER de septembre 2017
- Rapport de synthèse du comité adressé à la mairie en octobre 2017
- Restitution par la mairie (rapport ITER du 4 avril 2018)

(Ces documents sont en annexes de ce CR).

2. Objet de notre comité

Notre comité a pour vocation de poursuivre trois objectifs majeurs :

- Rendre l'espace public plus apaisé (faire une vraie zone 30)
- Au niveau du stationnement, nécessité d'avoir une politique mieux définie afin d'élaborer un stationnement plus équitable, plus lisible et plus transparent.
- Encourager les mobilités actives et ce dans une coexistence pacifique avec les automobiles

Au niveau de la méthodologie, il s'agit d'obtenir de la mairie le principe d'une concertation préalable pour tous les aménagements de l'espace public, de façon à proposer une ou des solutions qui correspondent le mieux à l'intérêt général, d'obtenir un calendrier de mise en place et enfin d'en assurer le suivi.

Les comités d'habitants seront des relais essentiels du dispositif car ils devront être informés et consultés pour tout projet d'aménagement.

3. Fonctionnement du comité

Pour la périodicité de réunion, une cadence mensuelle peut être érigée en principe. Et il est souhaitable d'avoir la présence d'un élu qui nous communique des informations.

Il faut un coordinateur qui assure l'établissement de l'ordre du jour et la logistique (retenir une salle et lancer les invitations).

Stein Van Oosteren se propose d'être coordinateur en binôme avec Michèle Vidal.
Le comité les remercie.

Concernant la rédaction des comptes-rendus, il est décidé de mettre en place un secrétariat tournant, « une bonne volonté » se déclarant en début de réunion pour faire le CR.

Le projet de CR sera adressé à chaque participant de comité qui devra envoyer ses remarques au seul rédacteur du CR. Celui-ci les compilera et éditera un document final qui sera validé à la prochaine réunion.

4. Réfection et marquage des rues

Il est demandé que la mairie communique au comité thématique le programme des rues à refaire et à marquer.

Au sujet du marquage, Jean Max Drouot avait demandé à Mme Bonnefoy, directrice de l'espace public à la mairie de Fontenay aux Roses, de participer à notre réunion de ce soir et de nous expliquer les normes à respecter en termes de marquage.
Mme Bonnefoy ne pouvant se libérer, Jean-Max Drouot l'a « interviewée » au téléphone pour avoir des éléments d'informations.

(Vous trouverez en PJ les informations recueillies par Jean-Max Drouot et un complément de réponse de Mme Bonnefoy).

5. Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion

Quelques points évoqués :

- Le comité demande à ce que le document de Jean-Max Drouot soit validé par Mme Bonnefoy, afin d'avoir un document fiable sur lequel travailler. Par ailleurs, il serait souhaitable de connaître les codes de signalétiques utilisés pour les marquages.
- Le comité souhaiterait un retour de la Mairie sur les dispositions de circulation mises en place à titre expérimental pour une durée limitée, autour de l'école des Pervenches, dans le haut de la rue André Salel.
- Une réunion publique a eu lieu le 4 avril sur la circulation et le stationnement, avec la présentation de ITER (document visible sur le site de la mairie). Il serait intéressant d'en connaître le bilan et la suite donnée et à donner.
- L'intersection coulée verte/ rue Georges Bailly est un endroit accidentogène. Problème de visibilité et de ralentissement des véhicules.
- La mise en place de potelets pour empêcher les stationnements de véhicules sont aussi sources d'accidents pour les piétons. Quelle politique à envisager en la matière ?
- Place de stationnement pour personne à mobilité réduite : Quel nombre? Quelle est la répartition de ces places dans la ville ? Comment la mairie a prévu de répondre aux demandes ? Quelles sont les dimensions de ces places de stationnement fixées par la loi ?
- L'important programme de constructions immobilières à Clamart, en haut de Fontenay, ne sera pas sans conséquence sur la densité de circulation automobile dans Fontenay.
Une étude d'impact a-t-elle été réalisée par notre mairie ?

Annexes :

- Rapport ITER d'octobre 2017 et restitution ITER d'avril 2018 – : <https://www.fontenay-aux-roses.fr/190/voirie-et-travaux.htm>
- Politique de Stationnement dans notre ville - lien : <https://www.fontenay-aux-roses.fr/189/stationnement-ville-30.htm>
- En PJ : Rapport du Comité Thématique sur la circulation et le stationnement d'octobre 2017 remis à la mairie (1 document en PDF)
- En PJ : Informations recueillies par Jean-Max Drouot et un complément de réponse de Mme Bonnefoy (2 documents en PDF)

La prochaine réunion du Comité aura lieu deuxième quinzaine de novembre

La date et la salle vous seront indiquées ultérieurement.